

si on a fait des efforts en vue de signaler à l'attention du pays, en particulier à l'attention des étudiants de nos universités, de nos collègues de théologie et d'autres institutions, la gravité de la responsabilité qui leur incombe. Je ne pense pas que cette responsabilité incombe nécessairement au Gouvernement, mais à mon avis elle incombe plutôt à chaque citoyen canadien. Les lois de citoyenneté et d'immigration sont extrêmement compliquées dans les divers pays du monde. Elles ne sont pas uniformes et les gens n'en sont pas toujours au courant.

Pendant la guerre j'ai fait partie du comité relatif aux règlements sur la défense. Ce n'est peut-être pas le nom du comité, car je le cite de mémoire. Si je me souviens bien, M. Coleman, ou un autre fonctionnaire du service d'immigration du secrétariat d'État, a déclaré au comité que les lois d'immigration et de citoyenneté des divers pays n'étaient pas uniformes. Il a donné un exemple indiquant qu'une personne pouvait être citoyen d'environ sept pays à la fois. Cela semble presque incroyable, mais il a donné cet exemple pour démontrer à quel point les lois de citoyenneté des divers pays peuvent varier, qu'elles ne sont pas uniformes. Je n'en blâme personne. Nous n'y pouvons rien, mais je pense que les citoyens du Canada devraient être au courant de ces choses. On devrait leur dire, lorsqu'ils se rendent étudier outre-mer, d'apporter leur certificat de citoyenneté, de baptême et tous les autres documents nécessaires, avant de se déplacer.

Je me demande si le ministère ne pourrait pas prendre des mesures en vue de renseigner la population sur cette situation. Je sais qu'il a publié de petites brochures sur la citoyenneté. Ce sont d'excellentes publications. J'en ai distribué moi-même à des étudiants. Cependant, je crois, elles sont destinées principalement aux immigrants. Je me demande s'il ne serait pas bon de faire de la réclame dans nos quotidiens et dans les revues à fort tirage. Cette réclame pourrait se faire sous forme de questions. On pourrait poser les questions suivantes: Comment savez-vous que vous êtes citoyen canadien? Avez-vous votre certificat de citoyenneté? Allez-vous à l'étranger? Assurez-vous de posséder une pièce établissant votre citoyenneté. Des questions de ce genre pourraient être utiles. Je fais ces propositions au ministre pour ce qu'elles valent.

M. MacLean (Queens): Je veux formuler quelques remarques, monsieur le président, à propos de ce crédit. J'ai remarqué que jusqu'ici la plupart des orateurs ont mis l'accent sur l'immigration, avec raison, je crois. Cependant, je veux consigner au compte rendu un vœu qui regarde la citoyenneté. Comme on l'a dit déjà, le ministère

a publié une série de brochures excellentes. J'ai été particulièrement frappé par l'utilité de la brochure intitulée, "Notre gouvernement", qui explique comment nous sommes gouvernés à l'échelon fédéral, provincial et municipal. Il s'agit vraisemblablement d'un livret destiné avant tout aux immigrants, mais il reste qu'il pourrait être fort utile à un grand nombre de nos citoyens nés ici.

Dans certains cas du moins, l'ignorance de la population canadienne est épouvantable, en ce qui concerne nos méthodes gouvernementales, le sens de la démocratie et la nécessité de conserver et de préserver ce dont nous jouissons à cet égard. Le ministre me permettra de lui dire, si ce n'a déjà été fait, qu'il serait bon de faire faire un film par l'Office national du film, film qui serait assez étroitement inspiré de ce petit livret: "Notre gouvernement". Cette bande serait, il me semble, fort utile à l'ensemble de notre population. Peut-être cela a-t-il déjà été fait, peut-être en tout cas y a-t-on déjà réfléchi? Sinon, il serait bon, je pense, qu'on s'y arrête.

Voilà tout ce que j'ai à dire de la citoyenneté, monsieur le président, mais il y a certaines observations que j'aimerais faire au sujet de ce vaste et épineux problème que pose l'immigration. Je puis comprendre les difficultés qu'a à résoudre le ministre à cet égard car le problème est vaste et important. Si je parle ainsi ce n'est pas que je sois convaincu qu'il s'agit là de quelque chose qui, d'une façon égoïste, nous intéresse du point de vue national et que nous nous porterions sans doute mieux si nous laissons entrer du monde, ou bien si nous laissons entrer les uns et non les autres. Non, la question va plus loin. Après tout, songeons un peu que notre population n'est que d'environ 14 millions et demi et que nous occupons une vaste région de la surface de la terre, dotée d'une grande abondance de minéraux et de richesses forestières, ainsi que de vastes régions agricoles fertiles. Si, de notre propre gré, nous ne faisons rien pour partager cette abondance avec les autres peuples de l'univers, nous serons peut-être forcés, dans un avenir pas très lointain et par des moyens radicaux, à partager nos vastes richesses naturelles. En tant que nation, nous ne saurions demeurer indéfiniment dans cette attitude égoïste, pour ce qui est de nos ressources.

On pourra dire sans doute: "Mais pourquoi ce problème surgit-il tout à coup? Après tout, les civilisations se succèdent depuis des milliers d'années. Pourquoi donc, tout à coup, dans les dernières 50 ou 10 années devrait-il y avoir cette pénurie de biens?" La réponse est très simple. A l'heure actuelle, la population du globe augmente au rythme de 60,000 personnes par jour, compte tenu des décès.